

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 CDF SUPERCROSS



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DES GROIES

E-MAIL: mcdesgroies@gmail.com

TÉLÉPHONE: 06 74 29 45 29

ORGANISATEUR TECHNIQUE: MC DES GROIES

N° D'ÉPREUVE FFM: 610

DATE: 27/07/2024

LIEU: SAINT SIMON DE PELLOUILLE

DEPEUX EMMANUEL

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Bronszewski Jean Claude	Licence : 105189
Délégué FFM / Arbitre -----	Lainey Cyrille	Licence : 103761
Commissaire technique responsable -	Hamelin Stéphane / Boutroix Lucien	Licence : 278883 / 004941
Responsable du chronométrage -----	Ligue LMNA / GUILMINEAU Sandrine	Licence : 296933

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE SX JUNIOR

DE 13 ANS À 19 ANS*

NJ / NCO / LUE / INTER / INTER JEUNE

125 CC 2T

* les pilotes ne devront pas avoir 20 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2005).

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **LESAGE Alexandre**
 Nombre de secouristes **12**
 Hôpital le plus proche **SAINTES**

Nombre d'ambulance(s) **2**
 Temps de trajet (en min) **15**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **SX DES GROIES**
 Adresse **Chemin des Groies 17260 SAINT SIMON DE PELLOUAILLE**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **520**
 Largeur minimum de la piste **5**
 Largeur de la grille **22**
 Longueur de la ligne droite de départ **40**
 Nombre d'OCP* **14**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ OPEN :

Pendant les essais : **.24**
 En manche : **.24**

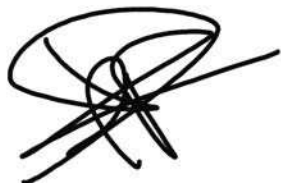
CAPACITÉ SX JUNIOR 125 :

Pendant les essais : **.18**
 En manche : **.18**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **01/05/2024**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **28/05/24**



VISA DE LA FFM

DATE: **20/06/2024**
 NUMÉRO: **24/0668**



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org



MOTOCROSS

SUPERCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTOCLUB DES GROIES

DATE: 27/04/2024

LIEU: SAINT SIMON DE PELLOUAILLE



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
09H30	13H00	Contrôles administratifs		
09H30	13H00	Contrôles techniques		
14H00	14H08	Essais Libres	SERIE SX2	8 min
14H12	14H20	Essais Libres	SERIE SX1	8 min
14H24	14H39	Essais Libres	125 JUNIOR GROUPE A	15 min
14H43	14H58	Essais Libres	125 JUNIOR GROUPE B	15 min
15H02	15H10	Essais Libres	SERIE ELITE	8 min
		ENTRACTE		
15H30	15H50	ESSAIS FMX		20 min
16H00	16H08	Essais Chronométrés	SERIE SX2	8 min
16H12	16H20	Essais Chronométrés	SERIE SX1	8 min
16H24	16H32	Essais Chronométrés	125 JUNIOR GROUPE A	8 min
16H36	16H44	Essais Chronométrés	125 JUNIOR GROUPE B	8 min
16H48	16H56	Essais Chronométrés	SERIE ELITE	8 min
		ENTRACTE		
17H20	17H40	RUN FMX 1		20 MIN
17H42	17H50	Manche 1	SERIE SX2 + Non qualifiés 125	8 min + 1T
17H57	18H05	Manche 1	SERIE SX1 + Non qualifiés 125	8 min + 1T
		ENTRACTE REPAS		
20H05	20H25	RUN FMX 2		20 min
20H27	20H35	Manche 1	SERIE ELITE	8 min + 1T
20H42	20H50	Manche 1	SERIE 125 JUNIOR (18 qualifiés)	8min + 1T
20H57	21H05	Manche 2	SERIE SX2 + Non qualifiés 125	8 min + 1T
21H12	21H20	Manche 2	SERIE SX1 + Non qualifiés 125	8 min + 1T
21H27	21H35	Manche 2	SERIE ELITE	8 min + 1T
		ENTRACTE		
22H05	22H25	RUN FMX 3		20 min

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTOCLUB DES GROIES
DATE: 27/07/2024
LIEU: SAINT SIMON DE PELLOUAILLE

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE(S)</i>	<i>DURÉE</i>
22H25	22H35	Présentation des pilotes de la manche à l'américaine		
22H35	22H55	Manche à l'américaine	12 meilleurs temps Elite - 4 départs	20 Min
22H59	23H07	Manche 3	SERIE SX2 + Non qualifiés 125	8 min + 1T
23H14	23H22	Manche 3	SERIE SX1 + Non qualifiés 125	8 min +1T
23H29	23H37	Manche 2	SERIE 125 JUNIOR (18 qualifiés)	8 min + 1T
23H44	23H56	Manche 3	SERIE ELITE	12 min + 1T